



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Paiement

Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi (DIRECCTE)

Pôle Entreprise,
Emploi, et Economie

Service régional de contrôle
de la formation professionnelle

KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY-SUR-MARNE

Paris, le 10 avril 2012

Affaire suivie par : C.Guilloton (téléphone : 01.70.96.13.50 du lundi au vendredi de 10h à 12h)

**BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER
A TRANSMETTRE AVANT LE 15 MAI**

Madame, Monsieur,

Vous êtes déclaré comme prestataire de formation et vous avez obtenu l'enregistrement de votre déclaration d'activité sous le numéro : 11940786794

De ce fait, vous êtes tenu de transmettre, chaque année, un bilan pédagogique et financier relatif à votre activité en matière de formation professionnelle au titre du dernier exercice comptable clos (article L. 6352-11 du code du travail).

En effet, le défaut de transmission du bilan, après 1 année, entraîne la caducité de votre numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation.

J'ai l'honneur de vous informer que le formulaire du bilan pédagogique et financier (cerfa n° 10443*11) et sa notice (cerfa n° 50199#11) sont désormais disponibles sur www.declarationof.travail.gouv.fr. En conséquence, je vous invite à vous connecter sur ce site pour télécharger le formulaire qui devra être complété en ligne.

La télétransmission du bilan vous permettra d'être tenu informé par courriel de l'avancée de votre dossier.

ATTENTION : cette saisie en ligne ne vous dispense pas d'envoyer au Service régional de contrôle (dont l'adresse figure sur le présent courrier) un exemplaire papier du Bilan pédagogique et financier, daté, signé et accompagné du bilan comptable, du compte de résultat et de l'annexe du dernier exercice clos.

Enfin, si vous avez changé d'adresse ou de dénomination ou si vous avez cessé votre activité en matière de formation, vous devez signaler toute modification par courrier distinct en rappelant votre numéro de déclaration d'activité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La chef du service régional de contrôle
de la formation professionnelle,

Marie-Christine MARGEOT